

elle alla à la suite du çramaṇa pour accepter les défenses et devint une upâsikâ. ¶ Telles étant les animosités réciproques que causent des actes criminels, on ne saurait se dispenser de veiller sur (sa conduite).

N<sup>o</sup> 226.

(*Trip.*, XIX, 7, p. 16 v<sup>o</sup>.)

Autrefois, dans le royaume de *Chö-wei* (Çrâvastî), pendant une matinée il plut du sang sur une étendue de quarante *li* en long et en large; le roi et ses ministres en furent fort effrayés et surpris; ils convoquèrent tous les magiciens ainsi que ceux qui connaissaient les sorts et qui observaient les présages pour qu'ils recherchassent les raisons de ce fait afin de déterminer s'il était heureux ou néfaste. Un de ceux qui consultaient les sorts répondit : « Une ancienne prédiction dit que la calamité de la pluie de sang correspond à la naissance d'un être malfaisant qui est un homme-boa. Il faut faire des recherches dans tout le royaume pour découvrir et discerner le fléau (qu'annonce cette) calamité. » Le roi ayant demandé comment on le discernerait, le maître connaisseur des sorts répondit : « Comme c'est un fléau à forme humaine, il est difficile de le distinguer et de le reconnaître. Essayez d'ordonner que tous les enfants nouveau-nés du royaume vous soient amenés, puis faites-les cracher dans une jarre vide. » Dans le nombre, il se trouva un enfant qui, en crachant dans la cruche, fit aussitôt se produire une flamme de feu; on reconnut ainsi que cet enfant était l'homme-boa.

Après avoir délibéré, on décida qu'un tel être ne pouvait être placé parmi les hommes; on le déporta donc